

## FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Abenfa du Midi

Site inspecté : SORBUES

Date de l'inspection: 25-09-09

## Constat de l'Inspecteur :

la qualité des effluents doit faire l'objet d'un contrôle en vue de vérifier le respect des valeurs limites suivantes:

MES 100 mg/l  
HCT 10 mg/l

Les résultats seront transmis à l'inspection

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : 3.1.5 de l'AP du 7 juin 2000  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

PDG



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application) le 12/10/2009

Nous avons contacté deux organismes de contrôle agréés afin de faire chiffrer la prestation de contrôle des mesures.

Les résultats vous seront transmis d'ici le premier trimestre 2010.

EXPLOITANT

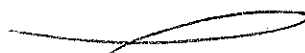
## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non   
Proposition de mise en demeure Oui  Non   
Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires :

Les résultats devront parvenir à l'inspection avant le 31 mars 2010

L'inspection le : 30/12/2009


 Fiche soldée le :

DREAL

## FICHE D'ECART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : *Abrams du Midi*Site inspecté : *SORQUES*Date de l'inspection : *25-03-09*

Constat de l'Inspecteur :

*L'exploitant n'a pas fait valider de contrôle des rejets atmosphériques.*

INSPECTION

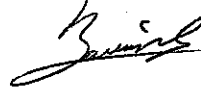
Ecart aux dispositions de : *art 3.7.4 de l'AP du 7 juin 2000*  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature*PDG*

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

*La réponse est identique à celle de la fiche d'écart n°1 à savoir que nous consultons actuellement deux organismes agréés et nous vous ferons parvenir les résultats d'ici le 1er trimestre 2010.*

EXPLOITANT

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires :

*les résultats seront parvenus à l'inspection avant le 31 mars 2010*L'inspection le : *30/12/2009* Fiche soldée le :

DREAL

## FICHE D'ECART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Aprop du Midi

Site inspecté : Sorgues

Date de l'inspection: 25-09-09

## Constat de l'inspecteur :

Tous les bâtiments de plus de 300m<sup>2</sup> ne sont pas munis d'extracteurs de fumée.

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : art. 3.5.1.6. de l'AP du 7 juin 2007  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

P.D.G.



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Nous avons un projet de rénovation de nos toitures incluant les extracteurs de fumée avec une société installatrice de panneaux photovoltaïques.  
Cette rénovation aura lieu d'ici fin 2010.

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé

Oui  Non 

Proposition de mise en demeure

Oui  Non 

Proposition d'arrêté complémentaire

Oui  Non 

Commentaires :

Les travaux seront réalisés avant le 30 juin 2010

L'inspection le : 30/02/2009

 Fiche soldée le :

DREAL

# FICHE D'ECART DE VISITE D'INSPECTION

FICHE N° **4**

*Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines*

Entreprise : **Abrasifs du Midi**

Lieu : **Sorgues**

Date de l'inspection : **19/05/2005**

ECART AUX DISPOSITIONS DE <sup>(1)</sup> : **arrêté du 7 juin 2000**

ARTICLE : **3.3.**

CONCERNE : LA DOCUMENTATION  LES EQUIPEMENTS  LES EMISSIONS

<sup>(1)</sup> Indiquer sur quel texte réglementaire porte l'écart

DESCRIPTION DE L'ECART CONSTATE PAR L'INSPECTEUR :

**Insuffisance de capacité (80 m<sup>3</sup> au lieu de 400 m<sup>3</sup>) de la réserve d'eau incendie (art. 3.5.3.2)**

D  
R  
I  
R  
E

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE L'ECART CONSTATE PAR L'INSPECTEUR

SIGNATURE  
DU REPRESENTANT  
DE L'EXPLOITANT: *J. Guisard*

SIGNATURE  
DE L'INSPECTEUR: *G. Etred*

COMMENTAIRES EVENTUELS DE L'EXPLOITANT SUR L'ECART CONSTATE :

E  
X  
P  
L  
O  
I  
T  
A  
N  
T

SUITES ENVISAGEES PAR L'EXPLOITANT

ACTION(S) CURATIVE(S) ET ACTION(S) CORRECTIVE(S) DECIDEE(S), AVEC LEURS DELAIS D'APPLICATION :

*Nous allons réaliser une réserve d'eau "bassin de pompier" de 320 m<sup>3</sup> et nous conservons la réserve existante de 80 m<sup>3</sup> située à l'entrée du site, en accord avec l'article 3.5.3.2.  
Délai de réalisation : mars 2006*

PERTINENCE DE LA (DES) ACTION(S) DECIDEE(S)

OUI  NON

COMMENTAIRES SUR LA PERTINENCE DE LA (DES) ACTION(S) DECIDEE(S)

*à mettre en œuvre avant le 31-12-2005*

D  
R  
I  
R  
E

CONCLUSIONS

PROPOSITION DE MISE EN DEMEURE : OUI  PROPOSITION D'ARRETE COMPLEMENTAIRE : OUI

PAS DE SUITES : OUI

L'INSPECTION, LE : *20/7/2005*

*G. Etred*

VERIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS LORS DE LA PROCHAINE INSPECTION

DATE DE MISE EN CONFORMITE ATTENDUE: *2/1/* INSPECTION EFFECTUEE LE: *25/07/2005*

FICHE SOLDEE   
COMMENTAIRES EVENTUELS:

*G. Etred*

D  
R  
I  
R  
E

L'INSPECTION, LE : */ /*